



Cap-Afriques
Conjurer prospective
et prospection !



**Groupe de recherche sur
les Afriques et l'Amérique
latine**

GRAAL
est un réseau transdisciplinaire dédié à la recherche francophone dans l'Ouest canadien.

Text

Droit et crises en Afrique

VigieAfriques

Volume 7, numéro 1, avril 2024

APPEL À PROPOSITIONS

MISE EN PERSPECTIVE

La problématique de la crise constitue, sans nul doute, l'une des questions majeures de notre époque. De tout le globe, l'Afrique peut être vue, à certains égards, comme le continent le plus vulnérable à celle-ci. On en témoigne dans des secteurs divers à l'instar du secteur politique avec la recrudescence des coups d'Etat, du secteur sécuritaire avec la rémanence du terrorisme, du secteur sanitaire avec l'avènement de nouveau virus comme la réapparition des anciens mal maîtrisés, du secteur économique avec l'accentuation du sous-développement, des crimes à col blanc et l'élévation de la dette ; du secteur social avec l'augmentation du taux de chômage, etc.

Face à ces crises, l'on s'attend généralement à la réaction du droit. C'est en ces termes que les concepts « droit et crise » constituent concomitamment un couple difficile à admettre et difficile à occulter. En effet, parmi les phénomènes sociaux, le droit et la crise demeurent à ce jour les deux éléments les plus manifestes des sociétés contemporaines.

Alors que le droit a vocation à épargner la société des crises, celles-ci ont très souvent tendance à remettre en cause celui-là pour mieux participer à son évolution sociale. La question de l'apport du droit dans la neutralisation des crises ou de l'impact de celles-ci dans l'évolution de celui-là demeurent au centre des rapports entre droit et crise (Brusil METOU, 2023). Ce rapport d'influence mutuelle qui est très généralement observé occulte souvent mal une seconde tendance qui envisage parfois le droit comme une sorte d'élément amplificateur des crises (Lucien Rapp, 2012). En cela, droit et crise sont également parfois observés comme étant des concepts antinomiques dont les rapports se caractérisent tantôt par un évitement tantôt par un affrontement¹. Aussi, peut-il être envisagé un droit de la crise ou encore une crise du droit et bien plus, une crise de l'enseignement même du droit². A cet égard, le rapport entre droit et crise peut manifestement être envisagé sous plusieurs figures.

Assurément, la notion de droit et celle de crise permettraient de mieux cerner l'importance de la problématique de leur rapport et de l'étude envisagée. *La crise* peut être arrêtée au sens de la définition que propose par exemple Madame Corsale dans l'ouvrage collectif dirigé par André-Jean Arnaud, *Dictionnaire encyclopédique de théorie et de sociologie du droit*, c'est-à-dire d' « un changement dans l'évolution d'un processus ressenti comme une épreuve généralement non prévue et perçue comme redoutable et incertaine » (Corsale, 1993). Relativement au concept de droit, il peut être entendu à la manière que suggère le Doyen Cornu dans son *Vocabulaire juridique*,

¹ *Droit et crise(s)*, Journée d'études des jeunes chercheurs, Paris, Université Paris – Sud, 25 Novembre 2016, (on line, https://www.iedp.universite-paris-saclay.fr/wp-content/uploads/2020/05/journee_d_etude_des_jeunes_chercheurs_2016_fin_.pdf (consulté le 04 Décembre 2023)).

² Ces dernières figures des rapports entre droit et crise sont bien observées dans la *Revue Les Cahiers de l'Unité du Droit*, Numéro spécial "Droit et Crise", n°1, Octobre 2011, 55 Pages.

publié sous l'égide de l'Association Henri Capitant, comme « *un ensemble de règles de conduite socialement édictées et sanctionnées et qui s'imposent aux membres de la société* » (Cornu, 2000).

Aujourd'hui, l'étude des rapports entre droit et crise mérite d'être actualisée dans le cadre des sociétés africaines par la mobilisation d'une approche régionale. Ce début de siècle témoigne en effet des nombreux défis auxquels est confronté le continent. Qu'il s'agit des enjeux de paix, de développement économique, social, sanitaire, de protection de l'environnement et autres, l'on est conscient de l'immensité desdits défis et les crises, actuelles ou émergentes ne sauraient être un facteur d'inaction tant que le droit demeure.

THÉMATIQUES PROPOSÉES

Pour le prochain numéro de **VigieAfriques** qui se veut comme un champ d'élargissement de la réflexion, les sujets à proposer pourraient aller dans le sens des thématiques privilégiées suivantes :

- 1 : Le droit, origine des crises en Afrique ?
- 2 : La réponse du droit face aux crises en Afrique : réalité et perspectives ;
- 3 : Amplification des crises par le droit en Afrique ?
- 4 : Une crise du droit dans les Etats d'Afrique ?
- 5 : Le droit de sortie de crises politiques en Afrique : réalité et perspective.
- 6 : Les organisations internationales africaines et les crises en Afrique ;
- 7 : Le droit économique et les crises dans les Etats africains ;
- 8 : La crise de l'application du droit en Afrique ;

SOUMETTRE UNE PROPOSITION D'ARTICLE

Les propositions (d'une longueur de 150 mots) et les textes doivent être envoyés en format Word à l'adresse suivante :

cap.afriques@gmail.com et copie à kantonys@yahoo.fr

Les informations suivantes doivent être fournies : • Prénom et Nom de l'auteur • Notice biographique de l'auteur (Domaine d'expertise, Fonction et affiliation institutionnelle de l'auteur) ; • Identification du choix de la rubrique • Intitulé et résumé de la proposition (environ 150 mots) • Une mention claire du nombre de mots utilisés.

Le résumé doit prendre en compte le fait que l'article (dont il doit être le reflet) couvrira les aspects suivants : a) le caractère synthétique de l'article dans un objectif de veille; b) le contexte dans lequel l'article s'inscrit; c) les questionnements que soulève le sujet traité; d) une perspective comparative (ne se limiter à un seul pays africain que s'il s'agit de développer une pratique exemplaire ou innovante que l'auteur veut faire connaître) ; e) cinq mots clés.

CALENDRIER

Les auteurs intéressés doivent respecter les échéances suivantes :

- 02 janvier 2024 : Appel à propositions
- 12 février 2024 : date limite de soumission des propositions
- 16 février 2024 : confirmation des propositions retenues
- 31 mars 2024 : date limite de réception des manuscrits
- 1-5 avril 2023 : validation des manuscrits finaux
- 05-10 avril 2024 : publication du numéro

LES DIFFÉRENTES RUBRIQUES DU VIGIEAFRIQUES

TENDANCES : arrêt sur une théorie ou une pratique émergente au niveau mondial
Nous sollicitons un article d'un maximum de 1500 mots pour cette rubrique destinée à attirer l'attention sur une tendance mondiale d'intérêt théorique ou pratique, pour le continent africain. Le choix d'une tendance est large : en recherche et innovation, en éducation, en santé, etc.

REPÈRES : fournit des références sur les avancées dans le champ d'un axe du regroupement thématique ou d'une politique publique. Cette rubrique peut être thématique (une recension de quelques articles et ouvrages inédits ou récents publiés dans un domaine relié à l'un des axes thématiques de nos regroupements) ou géographique (recension des recherches et parutions réparties par pays ou sous-région en Afrique). L'exercice consiste à attirer l'attention du lecteur sur quelques parutions d'intérêt, en se bornant à fournir une présentation globale (un paragraphe de 75 à 100 mots) du contenu d'un article, d'un ouvrage, d'un rapport, de résultats d'une recherche avec leur référence complète pour susciter la curiosité et en faciliter l'accès. Nombre de parutions visé : entre 8 et 10, faisant l'objet d'un texte d'un maximum de 750 mots

RÉFORMES : résumés, témoignages ou expériences synthétiques de transformations structurelles globales ou sectorielles engagées au niveau mondial ou continental ainsi que par les organisations internationales et leurs leçons pour les Afriques. Les auteurs intéressés par cette rubrique doivent éclairer les lecteurs sur ce qui se passe dans quelques pays africains en termes d'innovation, de réformes ou sur la façon dont les

évolutions de la gouvernance mondiale agissent sur les pays africains. Nombre de témoignages ou d'expériences visé : maximum 5 ne dépassant pas 1500 mots.

FOCUS : Arrêt sur une pratique exemplaire particulière, dans un domaine particulier relié à l'un des axes de recherche du CAP-Afriques et nécessitant vulgarisation. Une bonne pratique n'est pas uniquement une pratique qui est bonne. C'est une expérience réussie, testée et validée, au sens large, qui a été répétée et qui mérite d'être partagée afin qu'un plus grand nombre de personnes ou, en l'occurrence, de pays puissent l'adopter. Une pratique exemplaire doit répondre à certaines caractéristiques : être validée par les parties prenantes/utilisateurs finaux, être axée sur des résultats et des facteurs clés de succès, avoir eu de l'impact, être durable et reproductible. L'auteur d'une pratique exemplaire doit démontrer dans son texte que ladite pratique a fait ses preuves et permis d'obtenir de bons résultats, et qu'il la recommande, dès lors, comme modèle. Les textes soumis sous cette rubrique ne doivent pas dépasser 2500 mots.

SOUS LA LOUPE : Actualités ou événements à surveiller. Cette rubrique est réservée à ce qui retient ou va retenir l'attention au sein du Continent africain, quel que soit le pays ou le thème et qui est de nature à avoir un impact sur le développement du continent. La recension de ces actualités et événements fera l'objet d'une page du bulletin et doit se limiter à un maximum de 500 mots.

PRÉSENTATION DES ARTICLES

Les textes doivent être présentés en interligne simple (taille 12 points) d'une longueur maximale de 6 pages. Les notes seront présentées en fin de texte et seront identifiées en chiffres arabes. La bibliographie complète doit être formulée comme suit :

Livre : Dostaler, Gilles et Michel Beaud (1996). *La pensée économique depuis Keynes*, Paris, éditions du Seuil, 444 pages.

Revue : Dutraive, Véronique (1993). La firme entre transaction et contrat : Williamson épigone ou dissident de la pensée institutionnaliste, *Revue d'économie politique*, vol. 103, n° 1, pp. 83-105.

Article de livre : Élie, Bernard (1997). Contre l'apartheid économique : le combat politique, dans Juan-Luis Klein, Pierre-André Tremblay et Hugues Dionne (sous la direction de), *Au-delà du néolibéralisme : quel rôle pour les mouvements sociaux ? Études d'économie politique*, vol.13, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 179-18.

N.B. Le premier nom avant la date de la référence est le nom de famille, suivi du prénom {ex. dans Élie, Bernard (1997), Élie est le nom de famille} Les articles non conformes à ces indications éditoriales ne seront pas considérés, puisque ces dernières font partie des critères de qualité de l'article.

À PROPOS DU CAP-AFRIQUES

Le Centre d'analyse et de prospective sur les Afriques (CAP-Afriques), un des observatoires partenaires du CEIM-UQAM, est un regroupement de chercheurs s'intéressant à l'Afrique et à l'avenir de ce continent. Sa mission consiste à contribuer à fournir un éclairage sur les différentes dynamiques de transformation en Afrique, au moyen de recherches, de conception d'outils d'analyse comparative dédiés à l'aide à la prise de décision, sur la base de données empiriques recueillies localement, par l'entremise de sources, de personnes-ressources et d'entités homologues et partenaires situées localement. Il se veut un réseau de transfert de connaissances dédié aux Afriques, en établissant des liens entre universitaires, hommes d'affaires ou chefs d'entreprises et société civile. Tout en continuant à œuvrer notamment pour la recherche, les universités et universitaires fédérées dans le cadre du CAP-Afriques entendent mettre leur savoir et les résultats de leurs travaux sur les pays africains au service des décideurs, de la société et des métiers, tout en bénéficiant de champs inexplorés ou rarement exploités par les chercheurs, du fait du cloisonnement imposé par les spécialités par domaine ou secteur d'activité.

Au sein du CAP-Afriques, les chercheurs sont regroupés en fonction de leurs affinités de recherche d'intérêt pour le continent africain. Les recherches en cours mobilisent les experts travaillant sur les sujets reliés aux domaines suivants, structurés en huit regroupements thématiques : 1) Régionalismes ; 2) Négociations internationales ; 3) Changements climatiques ; 4) Enjeux technologiques ; 5) Gouvernance ; 6) Mobilisation de ressources intérieures ; 7) Planification et statistiques ; 8) Transformation structurelle des économies.

Ces recherches sont réalisées dans le respect des principaux mandats du CAP-Afriques, lesquels se résument ainsi : (i) partager les savoirs sur les interconnexions, dans une perspective africaine ; (ii) consolider les expertises en veille et diffuser les pratiques exemplaires ; (iv) appuyer le maillage entre chercheurs, professionnels et décideurs ; (v) coproduire de la documentation répondant aux besoins réels des acteurs du développement.

À PROPOS DU GRAAL

Le GRAAL a vocation à établir des espaces de dialogue entre chercheurs (incluant apprentis chercheurs), responsables des politiques publiques et les communautés. Il analyse les grandes tendances et les transformations en cours dans les Afriques et l'Amérique latine et examine leurs impacts sur le Canada et ses politiques.

À travers des rencontres organisées en 2018 entre chercheurs de la FSJ et leurs partenaires africains, latino-américains et des communautés culturelles locales, cinq axes interdisciplinaires de recherche et de dialogue ont été identifiés. Ces axes, en phase avec plusieurs priorités de l'UNESCO et avec le programme de développement durable à l'horizon 2030, orientent les activités du GRALL :

- Éducation et transformations digitales
- Circulations, mobilités et développement
- Responsabilité sociale des entreprises et développement durable
- Santé et minorités
- Participation citoyenne et justice sociale

Comité scientifique

Hajer Gueldich, Université de Carthage, Tunisie

Mama Hamimida, Université Hassan II, Casablanca, Maroc

Nora Marci, CNRS, France

Léonard Matala-Tala, Université de Lorraine, France

Charlie Mballa, Faculté Saint-Jean, University of Alberta, Canada

Abonnez-vous

Au fil RSS 

Lisez toutes les chroniques 



CAP-Afriques

Adresse civique :

UQAM, 400, rue Sainte-Catherine Est
Pavillon Hubert-Aquin, bureau A-3640
Montréal (Québec) H2L 2C5 CANADA

Adresse postale :

Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3P8 CANADA
Téléphone : 514 546-5059
Courriel: mballa@ualberta.ca
Site web : www.cap-afriques.com

Direction du CAP-Afriques

Charlie Mballa, directeur

Professeur adjoint, Science politique
Faculté St-Jean, University of Alberta /
Chercheur, Centre d'études sur
l'intégration et la mondialisation (CEIM)
mballa@ualberta.ca

Hajer Gueldich, directrice adjointe

Professeur agrégée, Droit international
Université de Carthage- Tunisie /
hajer.gueldich@yahoo.fr

UNIVERSITY OF ALBERTA
Campus Saint-Jean

8406 Rue Marie-Anne Gaboury (91 St. NW)
Edmonton, AB Canada T6C 4G9
T 780.485-8630

